

Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 26 (1935)

Vorwort

Autor: Jaccard, Louis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PRÉFACE

A l'occasion du 25^e anniversaire de l'Annuaire, il nous paraît opportun de rappeler les circonstances dans lesquelles cette publication a vu le jour, en 1910.

L'idée première d'un Annuaire adapté aux besoins de la Suisse romande est due au conseiller d'Etat Garbani, chef du Département de l'Instruction publique du Tessin, qui, en 1906 déjà, fit allusion à une édition française du Jahrbuch créé en 1886 par les soins de la Conférence suisse des directeurs de l'Instruction publique et dirigé avec distinction par le chancelier Huber, de Zurich. L'année suivante, en 1907, MM. les conseillers d'Etat Python, Decoppet et Rosier, tous trois chefs des Départements romands de l'Instruction publique, recommandèrent à la Conférence suisse une résolution votée par le Congrès de la Société pédagogique de la Suisse romande tendant à la publication, en langue française, de l'Annuaire de l'Instruction publique sous les auspices de la Confédération et des cantons romands.

Après de longues et laborieuses discussions, la Conférence suisse décida, en février 1909, de présenter à la Confédération une demande de subvention en faveur d'une édition française de l'Annuaire suisse, adaptée aux besoins de la Suisse romande. Deux mois plus tard, soit le 17 avril, la Conférence romande réunie à Berne, et composée de MM. les conseillers d'Etat Decoppet, Rosier, Python, Quartier-la-Tente, Burgener et Lohner, proposait comme rédacteur romand de l'Annuaire M. François Guex, directeur des écoles normales de Lausanne. L'ouvrage, publié ainsi sous les auspices de la Conférence romande, parut en 1910 pour la première fois.

Dans le magistral exposé qui ouvre le premier tome de l'Annuaire, le rédacteur trace les grandes lignes du programme qu'il compte aborder. Il affirme d'emblée que malgré son adaptation aux nécessités de la Suisse romande, le nouvel Annuaire est une œuvre nationale par le but qu'il vise et par l'esprit qui l'anime. « L'essentiel, dit-il, c'est qu'au point de vue éducatif, tous les enfants du pays aient

le sentiment d'appartenir au même corps social, c'est la volonté de maintenir et de fortifier par tous les moyens éducatifs la solidarité nationale. »

L'un des premiers buts de l'Annuaire, selon François Guex, sera de renseigner le lecteur sur le mouvement des idées pédagogiques, sur les tendances de l'école actuelle, sur les manifestations générales et particulières de l'activité scolaire, sur les questions les plus importantes d'ordre didactique, législatif ou administratif. Ses colonnes seront ouvertes à des études intéressant en premier lieu le personnel enseignant : fréquentation scolaire, bâtiments, mobilier et fournitures scolaires, presse pédagogique, questions de traitements, pensions de retraite, etc. François Guex assigne aussi une place dans l'Annuaire aux principales nouveautés pédagogiques, aux ouvrages fondamentaux sur l'éducation. Il se propose de publier des monographies scientifiques, des chroniques de l'hygiène scolaire, de l'enseignement géographique, historique, etc.

La statistique et la législation scolaires ne seront pas oubliées. François Guex se demande s'il n'y aurait pas intérêt et profit pour nos lecteurs de connaître, par le moyen de l'Annuaire, les mouvements d'opinion qui se manifestent à l'étranger, par exemple l'organisation scolaire française de la troisième République, celle de pays avancés au point de vue de l'instruction et de l'éducation, comme la Suède, le Danemark, etc.

Il pense même qu'à titre de comparaison l'Annuaire pourrait publier de temps en temps le texte des épreuves écrites données dans nos divers examens de diplômes de capacité pour l'enseignement primaire, primaire supérieur et secondaire.

L'Annuaire a tenu ses promesses et le programme que s'est imposé François Guex a été respecté dans ses grandes lignes par ses successeurs, les regrettés Jules et Ernest Savary, ainsi que l'atteste la liste des principales études publiées au cours de ces quinze dernières années.

* * *

Le volume de 1935, comme ceux qui l'ont précédé, se divise en quatre parties. La première comprend quatre études de portée générale ayant respectivement pour titres :

- a) *Démocratie et enseignement supérieur.*
- b) *Les écoles au moyen âge.*
- c) *L'histoire, sa valeur éducative et son enseignement.*
- d) *La chanson populaire et l'école.*

Dans la seconde partie, nous avons fait entrer cette année-ci des articles d'intérêt plus spécial se rapportant, l'un à l'enseignement post-scolaire tel qu'il est conçu actuellement en Suisse et à l'étranger, l'autre, à l'instruction secondaire des jeunes filles au cours de ces cinquante dernières années à Lausanne.

Les chroniques scolaires trouvent place dans la troisième partie, la quatrième étant réservée aux études bibliographiques.

C'est un sujet de brûlante actualité que, sous le titre Démocratie et enseignement supérieur, traite l'éminent professeur lausannois, M. Arnold Reymond. Après avoir rappelé l'influence des divers régimes politiques sur la civilisation au cours des siècles, souligné l'action bienfaisante mais aussi déficitaire de nos institutions démocratiques, mis en évidence le rôle de l'enseignement supérieur au point de vue de la culture de l'esprit et du développement de la science objective, l'auteur affirme qu'il appartient à nos Universités de montrer que l'avenir de nos institutions démocratiques dépend avant tout du niveau moral des citoyens.

Au début de l'année dernière, Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, a exposé dans une conférence publique donnée à Genève sous les auspices de la Société pédagogique de ce canton, l'organisation et l'esprit des écoles et de l'enseignement au moyen âge. L'intérêt suscité par cette causerie si richement documentée nous a engagé à la publier dans l'Annuaire et nous sommes vivement reconnaissant à S. E. Mgr Besson d'avoir bien voulu nous en remettre le texte. Disons en passant que dans une des prochaines éditions de l'Annuaire nous ferons paraître aussi une étude sur les écoles au temps de la Renaissance et de la Réforme.

Dans un travail original, fouillé, solidement documenté, M. le Professeur Dr O. Bessire, de Porrentruy, montre la conception qu'il se fait de l'histoire et de son enseignement en se basant sur les données historiques les plus récentes et sur les nouvelles méthodes actuellement en usage à cet égard. L'esprit dans lequel l'auteur envisage son étude est foncièrement suisse, patriotique et libéral. Quelques pages sont consacrées à la question du pacifisme ainsi qu'à la façon dont on enseigne l'histoire dans les pays étrangers.

« La Chanson populaire et l'école » donne à M. G. Haenni, l'estimé musicien pédagogue de la capitale valaisanne, l'occasion de caractériser l'art populaire qui pendant plusieurs siècles a nourri nos populations paysannes, pénétré l'intimité de leurs mœurs, de leurs sentiments religieux et patriotiques. Cette étude, fort suggestive, se résume dans la question suivante à laquelle l'auteur s'efforce de répondre : « A-t-on vraiment su tirer parti pour nos écoles de cet

art populaire si prodigieusement riche en apports de toutes sortes » ?

Dans la seconde partie de l'Annuaire, M. F. Barbey, de Fribourg, développe une vingtaine de thèses concernant l'éducation et l'instruction que l'Etat doit donner à l'adolescence après sa sortie de l'école primaire. Ce travail, qui fait suite à une enquête auprès des directions de l'Instruction publique de tous les cantons suisses, revêt un caractère d'actualité tout spécial pour la Suisse romande, notamment pour le canton de Vaud qui, ces temps-ci, renouvelle les bases de son enseignement post-scolaire.

A l'occasion du prochain cinquantenaire de l'Ecole supérieure et Gymnase des jeunes filles de Lausanne, M. le directeur L. Meylan jette un coup d'œil sur les origines de cet établissement et, par la mise en évidence de quelques traits essentiels, cherche à dégager l'esprit de l'institution, puis, dans ce que l'auteur appelle la partie descriptive de son étude, il signale les dispositions prises pour assurer la culture classique et scientifique des futures étudiantes. Mais la plupart des jeunes filles ne poursuivant pas leurs études à l'Université, se contentent de la culture générale que leur donnera une section spéciale du Gymnase. Après en avoir interprété le programme, M. Meylan caractérise le but de cette section, en affirmant que les jeunes filles s'y prépareront « non seulement à la vie pratique, mais aussi et surtout à une vie spirituelle riche et harmonieuse dans laquelle leur intelligence et leur sensibilité s'épanouiront pleinement ».

La conférence des chefs des Départements de l'Instruction publique de la Suisse romande a eu lieu à Lausanne en juin écoulé. L'Annuaire en résume les délibérations en même temps qu'il donne un bref compte rendu des sujets traités à Vaumarcus, au Camp des éducateurs et à celui des éducatrices.

Dans la chronique de la Suisse alémanique, notre distingué correspondant, M. Ed. Blaser, professeur à Zurich, traite, comme d'habitude, du mouvement pédagogique dans les cantons de langue allemande, puis de quelques problèmes d'intérêt général. La durée et la répartition des vacances, la question du bilinguisme, celle de la politique à l'école et de la neutralité des manuels d'histoire et de géographie, le problème de l'encombrement de la carrière pédagogique et du cumul des traitements constituent la partie la plus importante de cette intéressante relation de la vie scolaire en Suisse alémanique.

Les chroniques habituelles des cinq cantons romands renseignent abondamment sur les événements de l'année scolaire écoulée, sur les organisations et lois nouvelles, statistiques, conférences pédago-

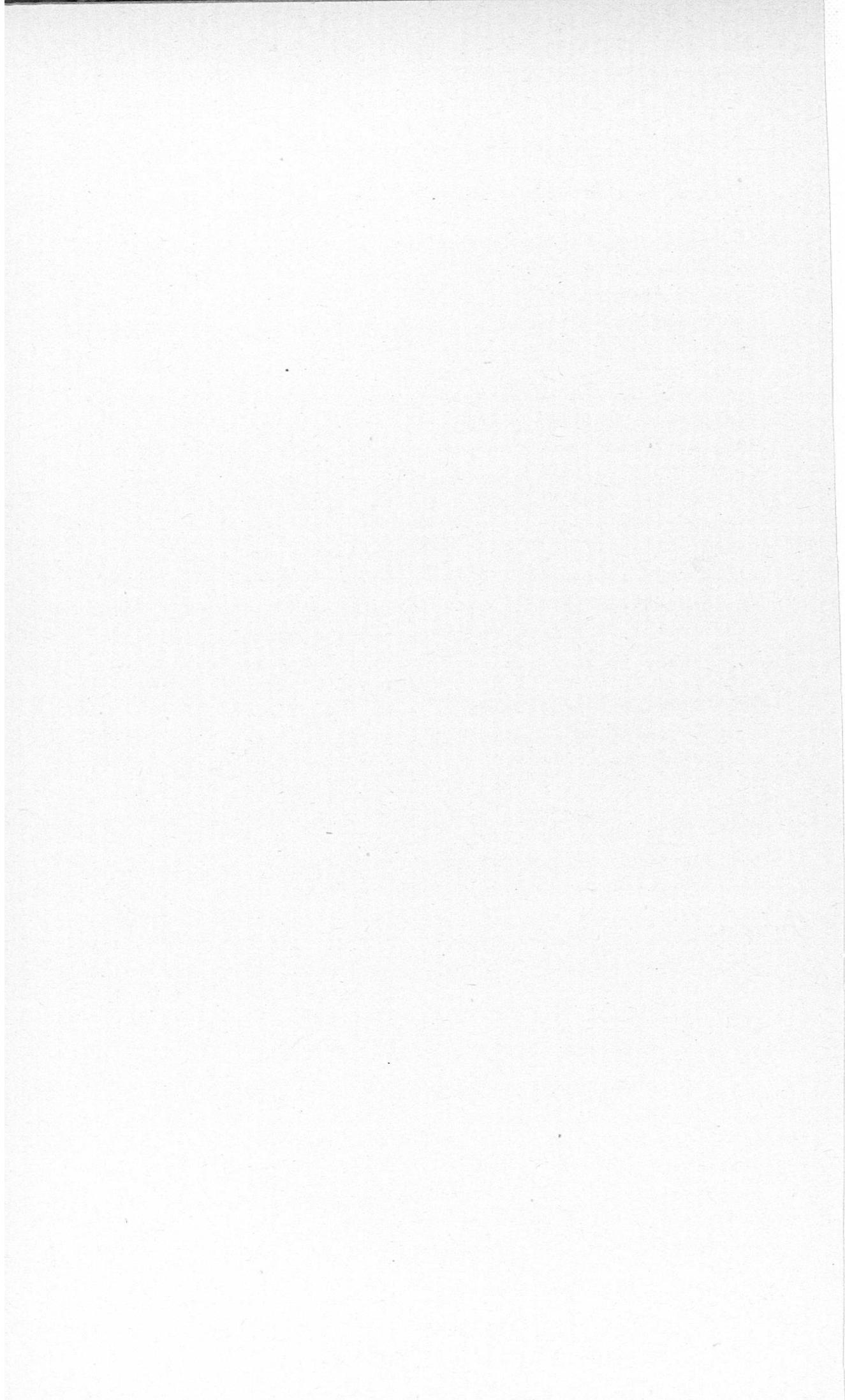
giques, hygiène scolaire, décès, mises à la retraite, jubilés, cérémonies diverses, etc...

Aucun énoncé d'actes législatifs ne figure cette année-ci dans la partie de l'Annuaire consacrée jusqu'à maintenant à cette matière. Nous publierons en 1936 la liste des lois, décrets, arrêtés scolaires promulgués en 1935.

Huit études bibliographiques terminent le volume. Six d'entre elles sont rédigées par M. Chevallaz, directeur de l'Ecole normale de Lausanne. M. Dottrens, de Genève, analyse le travail récemment publié, de M. P. Bovet sur « les Examens de recrues ». Enfin, M. A. Rochat résume les sept chapitres de l'ouvrage de M. Francisque Vial intitulé « Vues sur l'Ecole unique ».

Ainsi se présente le 26^e volume de l'Annuaire de l'Instruction publique. Nous aimons à croire qu'il trouvera bon accueil auprès du personnel enseignant et de toutes les personnes qu'intéressent les questions d'éducation et qu'il rendra les services qu'en attendent ses lecteurs.

Jd.



PREMIÈRE PARTIE

